

Le CHSCT du Var qui s'est tenu le 25 juin dernier a élu comme secrétaire permanent : Mme GUIDICELLI (UNSA) pour une durée de 2 ans ; suppléante Mme BOUCHERIE (UNSA). Rappel du rôle de validation du compte rendu en collaboration avec la Présidence.

### **I - Validation du compte rendu du CHSCTD du 13/11/014**

Approbation

### **II – Le règlement intérieur CHSCTD**

Modification du règlement du fait de la circulaire du 05/02/2015.

Les points modifiés sont les suivants :

- Réunion du CHSCT possible si pas de réunion depuis plus de 9 mois
  - Les représentants du personnel titulaires sont convoqués et les suppléants sont informés
  - Les autres acteurs opérationnels sont informés comme les autres membres.
  - Rôle secrétaire permanent
  - Rédaction d'un relevé de décision sans information nominative pour diffusion aux agents.
- Objectif : relevé mis sur intranet

Il a été fait des remarques concernant :

- Le remboursement de frais pour le représentant du personnel suppléant quand le titulaire est présent.

Le Règlement intérieur ne peut pas l'intégrer car la circulaire ne prévoit pas le dédommagement.

-

L'impression des documents pour CHSCTD engendre des dépenses de papier posant problème en période de restriction budgétaire.

L'impression d'un exemplaire est supportée par l'administration.

VOTE à l'unanimité du règlement intérieur modifié.

### **III – Examen des registres santé et sécurité du travail**

Points sur les actions menées, les travaux effectués.

Lors du prochain CHSCTD, les registres devront mentionner si des réponses ont été apportées (date de travaux, etc...)

Il est soulevé un problème de fortes températures dans le nouveau bâtiment du SPIP à la Valette

Il a été relevé un problème de sécurité au niveau de l'accueil du TI de Toulon, l'UNSA demande que les problèmes de sécurité soient rapidement réglés sur Toulon,

Le TI de Fréjus fait face au même problème de sécurité.

Une commission de sécurité se déroule ce jour au TGI de TOULON. Il faudra voir sur l'avis si le problème des archives est réglé.

Il est proposé, lors du prochain CHSCTD, de revoir le dernier tableau de suivi pour voir si les actions ont été menées.

#### **IV- Examen des accidents du travail**

#### **V- Bilan 2014 du médecin de prévention**

#### **VI – Présentation de la circulaire et bilan du plan d'action ministériel sur les Risques Psycho-Sociaux**

##### **CIRCULAIRE :**

- Alternance de la Présidence tous les 2 ans entre les 3 directions – PJJ – SJ –SPIP
- Budget : expérimentation d'un budget propre pour des actions communes et utiles aux 3 Directions
- Formation obligatoire de 3 jours pour les représentants du personnel dispensée en interne par des personnes formées par une société extérieure. Pour le Var, la formation aura lieu du 8 au 10 septembre 2015, une formation pratique sur les actions que peut mener le CHSCTD.

##### **PLAN D'ACTION MINISTERIEL sur les RPS**

Elaboration par des Groupes de travail d'un questionnaire permettant d'avoir toutes les informations des services.

Actions menées :

Réunions de service dans les 3 directions et visite régulière des locaux.

Accès facile à l'affichage ; affichage test sur le harcèlement moral et sexuel.

Point à améliorer :

Remontées des difficultés, prise en compte des nouveaux arrivants (protocole accueil, protocole violence)

#### **PROCHAINE REUNION DU CHSCTD LE 17/11/2015 à 9H30**

Représentant UNSA Justice  
du CHSCT du Var

